

<https://college-jean-moulin-villefranche.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article136>



# CDI : mode d'emploi

- Le C.D.I - Présentation du CDI -



Date de mise en ligne : samedi 17 novembre 2012

---

Copyright © Collège Jean MOULIN Villefranche sur Saone - Tous droits

réservés

---

Le CDI, centre de documentation et d'information, est situé au rez de chaussée, en face de l'entrée du collège.



Le CDI est ouvert lundi mardi et jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 12h30 à 15h30

Les élèves peuvent venir librement aux récréations (cf planning sur la porte du CDI ). L'accès au CDI entre 12h30 et 13h30 est soumis à inscription auprès de la documentaliste

Les élèves sont également accueillis pendant les heures de permanence, si le CDI est disponible. La documentaliste vient les chercher en salle de permanence.

En classe de 6ème, les élèves bénéficient d'une initiation pour se familiariser avec l'organisation du centre de documentation et apprendre à utiliser le logiciel esidoc.

Les élèves peuvent également être amenés, à venir travailler au CDI, dans le cadre de projets ou de séquences d'enseignement si les professeurs et la documentaliste l'ont prévu.

Les élèves peuvent enfin participer aux clubs et activités proposés par la documentaliste

Chaque élève peut emprunter jusqu'à 3 documents pour une durée de deux semaines pour les romans et d'une semaine pour les documentaires, BD, mangas et périodiques .

vous avez la possibilité de consulter le catalogue du CDI à l'adresse suivante : <http://0690099h.esidoc.fr/>

La professeur documentaliste : Mme Jabet